



Réforme du projet de loi 77 : recommandations et commentaires

Dans le cadre des auditions publiques de la Commission des relations avec les citoyens

Avis déposé le 9 février 2016

Recherche, analyse et rédaction :

Florence Côté, présidente du Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale (FJRCN)
Santiago Rizzo, président du Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM)

Révision et corrections :

Guy-Aume Descôteaux, administrateur du FJRCN

Le réseau des Forums jeunesse régionaux du Québec regroupe l'ensemble des forums jeunesse de la province. Depuis le tournant des années 2000, ces conseils d'administrations régionaux sont composés de dizaines de jeunes de 12 à 35 ans qui s'affairent à :

- Favoriser la représentation des jeunes en région;
- Encourager et maintenir la concertation entre les représentants des jeunes et les partenaires locaux et régionaux;
- Exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse;
- Promouvoir l'implication sociale des jeunes à l'échelle locale et régionale.

Par et pour les jeunes, les actions menées par les Forums jeunesse sont centrées sur la représentation jeunesse, la concertation et la participation citoyenne. Malgré le retrait du financement du gouvernement provincial en 2015, les jeunes des forums jeunesse continuent de se mobiliser et espèrent retrouver une reconnaissance gouvernementale et un financement officiel de leurs activités via le nouveau projet national Citoyenneté Jeunesse.

Réseau des Forums jeunesse régionaux du Québec

Adresse civique : 571, 3^e avenue, Québec, QC, G1L 2W4

Téléphone : (418) 561-5992

Courriel : tcfjr@forumsjeunesse.qc.ca

Site Internet : <http://www.forumsjeunesse.qc.ca>

Table des matières

Table des matières	2
INTRODUCTION	3
1. Un désir d'amélioration continue qui est le bienvenu	4
2. Les premières étapes : conseillers et reconnaissance des compétences	4
2.1 Le cas particulier des établissements d'enseignement	4
2.2 La reconnaissance des acquis et des compétences	5
3. À l'arrivée : les régions et le français délaissés	6
3.1 Une métropolisation des arrivants	6
3.2 L'accès aux cours de français : pas qu'une question de volonté !	7
4. La participation citoyenne, clé de l'intégration	8
4.1 L'implication sociale comme vecteur d'intégration et de rétention	9
4.2 Aider les jeunes immigrants à prendre leur place	10
5. L'autre côté du spectre : éduquer pour bien accueillir	10
CONCLUSION	12
RECOMMANDATIONS OFFICIELLES	13
BIBLIOGRAPHIE	14

INTRODUCTION

En juin 2014¹, le gouvernement québécois annonçait une large réforme de l'immigration au Québec. Un an et demie plus tard, dans la foulée de la vague annoncée de réfugiés syriens au Canada, la ministre de l'Immigration Kathleen Weil présentait le projet de modification de la loi 77 sur l'Immigration au Québec. Le Réseau des forums jeunesse régionaux du Québec, directement lié à l'intégration des nouveaux arrivants au Québec par leur mission de mobilisation et de participation citoyenne, est fier de présenter dans cet avis les conclusions de ses réflexions à la suite de la lecture du projet de loi. En soulignant les nouveaux éléments pertinents du projet de loi et en proposant des pistes de réflexions et des solutions concrètes à certaines problématiques soulevées, les Forums jeunesse espèrent améliorer l'expérience des immigrants et leur intégration dans la communauté québécoise à court, moyen et long terme.

¹ DUTRISAC, Robert. « Les libéraux reprennent la réforme de la loi sur l'immigration », *Le Devoir*, 26 juin 2014.

² SZACKA, Alexandra. « Les escrocs de l'immigration », *Zone Libre*, 17 janvier 2003.

1. Un désir d'amélioration continue qui est le bienvenu

En premier lieu, les Forums jeunesse du Québec souhaitent saluer la reconnaissance des projets-pilotes comme moyen d'amélioration continue du programme d'immigration québécois. Concernant une poignée de demandeurs seulement, ces projets permettront, espérons-le, un suivi serré et adéquat des résultats de ces essais, et permettront une plus grande flexibilité de la Loi et de ses différentes applications. Dans un projet de loi d'envergure comme celui-ci, il est en effet primordial de permettre des ajustements en cours de parcours. Les Forums se questionnent cependant : la population sera-t-elle consultée pour la mise en place de ces projets-pilotes ? Mieux encore, les québécois étant passés par le système d'immigration auront-ils voix au chapitre pour suggérer des améliorations en toute connaissance de cause ?

Recommandation 1

Les forums jeunesse saluent l'ajout de projets-pilotes pour assurer en continu une amélioration du système d'immigration québécois, et demandent à ce que les immigrants eux-mêmes puissent participer à leur élaboration.

2. Les premières étapes : conseillers et reconnaissance des compétences

En second lieu, l'encadrement officiel des conseillers en immigration va certainement améliorer la qualité globale de l'information transmise aux ressortissants étrangers et candidats à l'immigration. Avant même leur arrivée, il importe de s'assurer que les futurs immigrants soient encadrés convenablement et obtiennent réponses à leurs questions. Actuellement, malgré l'obligation de s'inscrire à un registre, le manque d'encadrement des conseillers en immigration permet des fraudes, dont plusieurs ont fait les manchettes dans les dernières années^{2,3}. Bien que peu détaillée dans le projet de loi, la volonté d'encadrer plus fermement les actions des conseillers est un pas dans la bonne direction pour protéger les demandeurs.

2.1 Le cas particulier des établissements d'enseignement

Néanmoins, il faudrait considérer la possibilité d'assouplir certaines dispositions dans le cas d'établissements ou d'organisations vérifiées qui ont à traiter fréquemment avec la même clientèle. Dans les universités en particulier, les nouvelles dispositions de la Loi empêchent les membres de l'administration ou du personnel universitaire de répondre à des questions de futurs étudiants lorsqu'elles ont un lien avec l'immigration, s'ils ne sont pas avocats, notaires ou conseillers accrédités. L'accès aux programmes universitaires et l'immigration sont pourtant intimement liés

² SZACKA, Alexandra. « Les escrocs de l'immigration », *Zone Libre*, 17 janvier 2003.

³ SANTERRE, David. « Un faux conseiller en immigration accusé », *La Presse*, 9 février 2012.

dans bien des cas, et le personnel universitaire affecté depuis des années à ces cas de figure est habitué de les traiter. N'étant pas conseillers, il faudra les former pour qu'ils obtiennent la reconnaissance officielle (ce qui ne sera pas possible pour tous, et plutôt onéreux) ou les faire taire, reléguant la réponse à ces questions à une poignée de conseillers engagés pour ce faire – ce qui n'améliorerait pas l'efficacité et l'accès à l'information. Tout en encourageant l'acquisition et la formation de conseillers professionnels, comme c'est d'ailleurs déjà le cas dans les établissements concernés, il serait intéressant de permettre à un éventail plus large d'employés (relevant par exemple de ces conseillers en immigration) d'aider les candidats à l'immigration étudiants.

Recommandation 2

Les forums jeunesse saluent le resserrement de l'encadrement des conseillers en immigration, qui profitera certainement aux ressortissants étrangers et candidats à l'immigration en quête d'informations claires et de qualité. Cependant, il faudrait considérer la possibilité d'assouplir certaines dispositions dans le cas d'établissements ou d'organisations vérifiées qui ont à traiter fréquemment avec la même clientèle.

2.2 La reconnaissance des acquis et des compétences

Dans le même ordre d'idées, les candidats à l'immigration seront maintenant sélectionnés, avant leur arrivée, à partir d'un modèle basé sur la déclaration d'intérêts et constituant une banque de candidatures. On pourra ensuite choisir ceux qui correspondent le mieux aux besoins du Québec, en terme de compétences et de besoins du marché. Il s'agit là d'une méthode utilisée entre autres en Nouvelle-Zélande, en Australie et au Canada depuis peu, et elle reprend certains éléments de l'ancienne manière de fonctionner (comme l'arrimage aux intérêts économiques du Québec) tout en accélérant le processus en supprimant le concept de traitement des candidatures « premier arrivé, premier servi »⁴.

Une des problématiques soulevées par le passé est justement celle de la reconnaissance des acquis et des compétences des immigrants. D'une part, un certain manque d'information préalable conduit des immigrants à penser qu'une expérience ou formation antérieure sera reconnue alors que ce n'est pas le cas ; cela sera en partie réglé grâce aux conseillers en immigration (si l'accès à ceux-ci est adéquat et efficace, tel que discuté plus haut). Mais même avec cette amélioration, la grande disparité entre différents établissements postsecondaires, ou même entre différents milieux ou compagnies, fait encore en sorte qu'il sera difficile d'obtenir un portrait d'ensemble. En effet, rien ne garantit pour l'instant un immigrant avec une expérience ou une formation donnée qu'il pourra reprendre ses activités au point où il les a laissées chez lui en arrivant au Québec – c'est bien normal, considérant les différences de critères et de pratiques, notamment. Ce qui l'est moins, c'est qu'il lui soit également très difficile de savoir avec certitude, à l'avance et pour l'ensemble du

⁴ ARSENAULT, Julien. « Québec veut adapter l'immigration au marché de l'emploi », *La Presse*, 2 décembre 2015.

Québec, ce qui sera pris en considération ou non à son arrivée. Au fait du dossier, la Ministre encourage fortement, dans les médias, les ordres professionnels à faire preuve d'une plus grande ouverture en ce qui concerne la reconnaissance des compétences⁵. Le Réseau des Forums jeunesse du Québec abonde dans le même sens. D'ailleurs, il serait bon d'ajouter les universités et leurs différentes facultés à cette considération, ainsi que les CÉGEP⁶ – la reconnaissance des acquis internationaux est un enjeu constant pour les étudiants étrangers, et l'absence de consensus ou de lignes directrices nationales transforme bien souvent leur arrivée en un labyrinthe administratif aux débouchés incertains⁷. L'article 108 du projet de loi reprend ces éléments : on y parle d'établir des lignes directrices pour la reconnaissance des compétences, des diplômes et des études faites à l'étranger.

Recommandation 3

Tel que décrit dans l'article 108 du projet de loi, que le MIDI travaille activement avec les associations d'employeurs, les ordres professionnels et les établissements d'enseignement postsecondaire pour émettre des lignes directrices claires et uniformes pour la reconnaissance des acquis et des compétences.

3. À l'arrivée : les régions et le français délaissés

Une fois déterminés à venir s'établir au Québec, les immigrants ont encore plusieurs décisions à prendre : leur lieu de résidence et la langue qu'ils parleront à la maison et dans la vie de tous les jours, notamment, sont deux pierres angulaires de leur intégration, tout en étant déterminantes pour la société québécoise à moyen et long terme.

3.1 Une métropolisation des arrivants

Alors que tous s'entendent pour dire que les régions du Québec se vident et ont besoin d'être revitalisées, les nouveaux arrivants de la province se dirigent en très grande majorité vers la métropole et ses environs. Ainsi, entre 2010 et 2014, des 263 015 immigrants, 70,5% se sont dirigés vers l'île de Montréal, 8,4% la Montérégie et 5,7% la région de Laval. 4,9% se sont installés dans la région de la Capitale-Nationale, et une poignée seulement dans les autres régions du Québec. Par exemple, à l'autre extrême, on compte 0,6% pour la Mauricie et 0,5% pour le Centre-du-Québec⁸.

⁵ DESLISLE, Gabriel. « Les immigrants boudent les régions », *La Presse*, 4 janvier 2016.

⁶ Du côté des CÉGEP, un pas est déjà fait avec la mise en place de procédures régionales comme le Service régional d'admission au collégial de Québec. Une problématique majeure demeure : le service n'est pas disponible pour les étudiants étrangers n'ayant pas la résidence permanente ou la citoyenneté canadienne. (source : <http://dfc.cegep-ste-foy.qc.ca/accueil/rac/>)

⁷ AELIES (2016). *Enjeux d'intégration des étudiants internationaux à l'Université Laval*, Québec, 29 p.

⁸ DESLISLE, Gabriel. « Les immigrants boudent les régions », *La Presse*, 4 janvier 2016.

Le gouvernement reconnaît partiellement l'enjeu dans son projet de loi lorsqu'il parle de prendre en considération la région d'accueil visée, notamment, dans la sélection des candidats à l'immigration. En entrevue, la ministre Weil abonde dans le même sens⁹. Par contre, le texte du projet de loi reste timide quant aux objectifs et aux moyens qui seront utilisés. On devine que les employeurs en besoin pourront sélectionner les candidats à l'immigration requis dans leur région et contrer ainsi en partie l'exode vers les centres métropolitains, la baisse de natalité et le manque de main-d'œuvre qui les assaillent¹⁰. Néanmoins, il faudra s'assurer que ces immigrants resteront ensuite dans leur région d'accueil un certain nombre d'années. De plus, pour que cette manière de fonctionner soit profitable, il faudra voir plus loin que la seule initiative de compagnies désirant recruter dans une banque de candidats à l'immigration; les Forums jeunesse privilégieraient un plan pluriannuel régionalisé, basé sur les besoins globaux des MRC et des municipalités – en plus des besoins spécifiques des compagnies et employeurs qui les composent.

Recommandation 4

Qu'un effort particulier soit mis dans la régionalisation de l'immigration, en prévoyant des plans pluriannuels d'intégration basés sur les besoins de chaque région et des employeurs qui la composent.

3.2 L'accès aux cours de français : pas qu'une question de volonté !

Pour assurer la rétention des immigrants dans leur région d'accueil, il faut absolument que ceux-ci puissent comprendre et se faire comprendre dans la langue commune du Québec : le français. C'est de cette manière, en premier lieu, que l'on évitera la ghettoïsation des arrivants et que l'on permettra le début des échanges constructifs souhaités avec la communauté¹¹, tout en contribuant à protéger la langue française au Québec. Malheureusement, un problème de taille s'impose : les nouveaux arrivants sont de moins en moins nombreux à profiter des cours de français offerts par le gouvernement. Entre 2008 et 2014, la proportion d'allophones s'étant inscrits à ces cours dans les deux premières années suivant leur arrivée est passée de 60% à 40%. Plusieurs raisons sont pointées du doigt : d'abord, la moitié des immigrants ne voulant pas des cours de français sont anglophones – on peut donc se demander s'il est trop facile, notamment dans la région de Montréal, de se débrouiller et de travailler sans parler la langue de Molière. Ensuite, et surtout, plusieurs critiquent les faibles moyens dont disposent ces institutions (classes de tailles variables, avec plusieurs niveaux de compétences regroupés sans distinction, des enseignants contractuels, du matériel désuet¹²) et la qualité de la formation qui diminue avec ceux-ci.

⁹ Idem.

¹⁰ FQM (2016), *Loi sur l'immigration au Québec*, Québec, 8 p.

¹¹ AELIES (2016). *Enjeux d'intégration des étudiants internationaux à l'Université Laval*, Québec, p.9.

¹² BEAUDOIN-BÉGIN, Anne-Marie. « Langue française : De l'utopie à la science-fiction », *Ricochet*, 29 janvier 2016.

Ceci expliquant cela, les sommes qui sont affectées à la francisation ont diminué drastiquement dans les dernières années. Depuis 2012, c'est 10% du budget du MIDI qui a été amputé. Pour l'année 2014-2015, le ministère devait retrancher 8,7 % de son budget de 303 millions, dont 3 millions au chapitre de la francisation et de l'intégration, ou 2,7 % des sommes qui y sont annuellement consacrées. La ministre assurait à l'époque de cette annonce qu'on ne verrait pas d'impact sur les services, vu le moins grand nombre de réfugiés accueillis et le fait que davantage d'immigrants se retrouvent sur le marché du travail¹³. Or, dans la foulée des événements récents en Syrie, notamment, il est faux d'affirmer que le nombre d'immigrants diminue. Ainsi, bien que le nombre d'immigrants ait effectivement diminué entre 2012 et 2015, et qu'on s'attende à rester dans les moyennes de 50 000 pour 2016, la réforme de la loi 77 devrait s'accompagner d'une augmentation des immigrants arrivant dans la province¹⁴, pour des raisons notamment économiques¹⁵.

Alors que les immigrants choisissant les régions moins populaires pour s'installer sont majoritairement jeunes (en bas de 35 ans) et souvent francophones (60% en Mauricie et 44% au Centre-du-Québec)¹⁶, il sera extrêmement important de bonifier l'offre des cours en français si l'on souhaite augmenter le nombre d'immigrants de toutes origines dans nos régions. De plus, il faut à tout prix éviter de couper les coins ronds en octroyant des passe-droits à certains immigrants ou réfugiés, comme cela a été envisagé récemment dans les Commissions scolaires anglophones de Montréal avec les réfugiés Syriens¹⁷. Rien ne justifie une telle action, qui ne peut qu'être dommageable pour l'intégration à long terme de ces immigrants, et pour le fait français au Québec.

Recommandation 5

Que le gouvernement priorise la francisation des immigrants en augmentant les sommes allouées à cet effet et, particulièrement, en améliorant l'accès à ces programmes en région.

4. La participation citoyenne, clé de l'intégration

Les Forums jeunesse croient que l'intégration des jeunes doit être au cœur des préoccupations pour le développement social, économique et culturel du Québec. La question de l'immigration, au-delà de l'insertion professionnelle, doit porter une attention particulière au rapprochement interculturel et à la connaissance de la culture québécoise. Récemment, une étude du Laboratoire de recherche sur la santé et l'immigration de l'UQAM révélait pourtant que 30% des immigrants

¹³ DUTRISAC, Robert. « Les cours de français boudés par les immigrants », *Le Devoir*, 26 janvier 2016.

¹⁴ RADIO-CANADA. « Quelques 50 000 immigrants attendus au Québec en 2016 », *ICI Radio-Canada.ca*, 29 octobre 2015.

¹⁵ RICHER, Jocelyne. « Le Québec va accueillir davantage d'immigrants », *La Presse*, 14 juin 2015.

¹⁶ DESLISLE, Gabriel. « Les immigrants boudent les régions », *La Presse*, 4 janvier 2016.

¹⁷ BOUCHARD, Éric. « Déshabiller Jean pour mieux vêtir John », *La Presse*, 12 janvier 2016.

allophones montréalais étaient en situation de rétention culturelle, c'est-à-dire qu'ils n'adoptent pas la langue, les coutumes, la culture ou les habitudes de vie de leur société d'accueil¹⁸. Pour remédier à cette situation, il faut travailler sur deux fronts : la participation citoyenne des immigrants, en particulier des jeunes, et leur intégration dans les milieux décisionnels.

4.1 L'implication sociale comme vecteur d'intégration et de rétention

La participation citoyenne de jeunes, expertise développée depuis plus de dix ans par les Forums jeunesse, doit être mise en avant et valorisée en tant que moteur d'intégration sociale pour les jeunes issus de l'immigration. En effet, « en plus de la participation politique, la participation sociale des jeunes aux activités de leurs communautés contribue également de façon importante à leur intégration¹⁹ » et à leur rétention.

Le sentiment d'appartenance aux communautés peut s'incarner facilement et adéquatement par la participation aux actions locales et régionales. Par exemple, les lieux d'implication comme les Forums jeunesse régionaux et les organisations jeunesse qui leur sont liées, sont un bon moyen d'intégration et de transfert mutuel de connaissances. C'est par l'implication dans la communauté qu'on crée un sentiment d'appartenance, et qu'on évite la ghettoïsation des immigrants, tout en ouvrant sur le monde les jeunes québécois initialement impliqués.

Dans le Plan d'action 2015-2018 pour contrer la radicalisation, la mesure 4.5 met l'accent sur l'importance des échanges interculturels²⁰. Cependant, réduire ces moments à des rencontres distinctes ne permet pas une intégration optimale et au long terme. Les Forums jeunesse privilégieraient, en plus de ces rencontres, de favoriser la participation des immigrants aux lieux d'échange et d'implication préexistants dans les communautés, et ne tournant pas exclusivement autour des thématiques culturelles. Par exemple, les Forums jeunesse proposent au gouvernement de s'inspirer des projets tels que « *Prends ta place dans ta communauté* », développé à Montréal et valorisant le leadership des jeunes des communautés culturelles au sein de leur milieu de vie²¹, et « *Bleuets émergents* », qui propose des ateliers de rapprochement et d'implication bénévole interculturels au Saguenay²².

Recommandation 6

Que le gouvernement favorise les initiatives de rassemblement et de jumelage interculturels permettant l'échange constructif de compétences et de connaissances.

¹⁸ ALLARD, Marie. « Le tiers des immigrants allophones en rétention culturelle », *La Presse*, 16 septembre 2013.

¹⁹ SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE (2015). *Ensemble pour les générations futures : Politique québécoise de la jeunesse, Document de consultation*, Québec, p.48.

²⁰ MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (2015). *La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble. Plan d'action gouvernemental 2015-2018*, p. 33.

²¹ Plus de détails : <http://www.fjim.org/projets/prends-ta-place/>

²² Plus de détails : <http://ici.radio-canada.ca/regions/saguenay-lac/2013/10/05/002-gala-bleuets-emergents.shtml>

4.2 Aider les jeunes immigrants à prendre leur place

Selon le Conseil canadien pour la diversité administrative, la proportion des minorités visibles occupant des postes d'administrateurs au Canada n'est que de 7,3 %²³. Les études l'ont pourtant démontré : la diversité au sein d'instances favorise une meilleure gestion des risques, offre des points de vue novateurs et permet un rendement accru²⁴.

Si l'on veut améliorer la situation, la présence et la participation des jeunes issus des communautés culturelles et minorités visibles ne doivent pas uniquement relever de la volonté de ces derniers. Les institutions doivent se doter de procédures claires et adaptées afin de rejoindre les jeunes issus de l'immigration ou des communautés culturelles et faire en sorte qu'ils s'y reconnaissent et qu'ils souhaitent s'y engager. Par exemple, au Royaume-Uni, les sociétés ouvertes doivent décrire la politique du conseil en matière de diversité et tous les objectifs mesurables qu'elles se sont fixés dans le cadre de sa mise en œuvre, et rendre compte des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs²⁵.

Recommandation 7

Que le gouvernement se dote de procédures claires afin d'intégrer les jeunes issus de l'immigration au sein de ses instances décisionnelles, et encourage l'émergence et le maintien de programmes de formation et de sensibilisation à la vie démocratique pour les jeunes immigrants.

Dans sa prise de parole à l'École d'été de l'Institut du Nouveau Monde (INM), en août, la ministre Weil le disait elle-même : renforcer le sentiment d'appartenance et l'implication citoyenne des jeunes immigrants est un élément-clé pour contrer la radicalisation. La corrélation est établie et importante, et doit se trouver au cœur des mesures imaginées pour intégrer les nouveaux arrivants.

5. L'autre côté du spectre : éduquer pour bien accueillir

La plupart des prises de parole concernant l'immigration se concentrent majoritairement sur les nouveaux venus. Pourtant, l'intégration passe également par l'accueil et l'ouverture locaux. Ces compétences doivent être acquises le plus tôt possible et travaillées en continu. De plus, étant donné la pluralité et de la diversité de leurs expériences, les jeunes ne sont pas touchés de la même manière par les enjeux d'intégration sociale, d'échanges et d'immigration. Il sera donc

²³ CONSEIL CANADIEN POUR LA DIVERSITÉ ADMINISTRATIVE (2015). *Le Canada détient une grande promesse comme chef pour la diversité administrative, mais le rythme du changement est trop lent*, 19 novembre 2015.

²⁴ SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU Canada (2015). *Faire place au changement dans la fonction publique fédérale - Groupe de travail sur la participation des minorités visibles dans la fonction publique fédérale*.

²⁵ MACDOUGALL, Andrew, et Michel QU. *Diversité dans les conseils d'administration et les équipes de direction, Prévisions 2015 – Une rétrospective de la saison des procurations 2014 au Canada*, Osler, 7 p.

nécessaire de développer, en matière d'immigration, une approche intersectionnelle²⁶ de l'insertion sociale, afin de tenir compte de la jonction des différents facteurs de discrimination (origine ethnoculturelle, genre, orientation sexuelle, situations de handicap...).

Ce genre de principe s'insère extrêmement bien dans la formation secondaire du Québec, et trouve notamment écho dans le Plan d'action 2015-2018 pour contrer la radicalisation, à sa mesure 4.1²⁷.

Recommandation 8

Qu'une importance particulière soit accordée à la sensibilisation à la diversité culturelle dans le programme d'éducation au secondaire.

²⁶ L'approche de l'intersectionnalité consiste à prendre en compte « les mécanismes d'articulation des différentes logiques de domination qui s'opèrent à partir des construits sociaux tels que le genre, l'ethnicité, la race, l'orientation sexuelle, etc., et se renforcent mutuellement ». (Définition proposée par Sirma Bilge en 2006 dans une communication publiée par Relais-femmes dans la revue *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 19, n° 1, sous le titre « Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle : défis et enjeux »)

²⁷ MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (2015). *La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble. Plan d'action gouvernemental 2015-2018*, p. 32.

CONCLUSION

En conclusion, le Réseau des forums jeunesse du Québec souhaite réitérer son enthousiasme envers la volonté du gouvernement de se doter d'une politique en matière d'immigration qui soit accueillante et complète. Les Forums jeunesse sont convaincus qu'en précisant les actions prévues en matière de reconnaissance des acquis et des compétences, de francisation, d'intégration et de participation citoyenne et d'éducation de la population, et en incluant dans ses réflexions tous les acteurs pertinents des niveaux scolaires, municipaux, régionaux et jeunesse, le gouvernement du Québec aura à sa disposition une loi inclusive et plus que pertinente en matière d'immigration.

RECOMMANDATIONS OFFICIELLES

Recommandation 1

Les forums jeunesse saluent l'ajout de projets-pilotes pour assurer en continu une amélioration du système d'immigration québécois, et demandent à ce que les immigrants eux-mêmes puissent participer à leur élaboration.

Recommandation 2

Les forums jeunesse saluent le resserrement de l'encadrement des conseillers en immigration, qui profitera certainement aux ressortissants étrangers et candidats à l'immigration en quête d'informations claires et de qualité. Cependant, il faudrait considérer la possibilité d'assouplir certaines dispositions dans le cas d'établissements ou d'organisations vérifiées qui ont à traiter fréquemment avec la même clientèle.

Recommandation 3

Tel que décrit dans l'article 108 du projet de loi, que le MIDI travaille activement avec les associations d'employeurs, les ordres professionnels et les établissements d'enseignement postsecondaire pour émettre des lignes directrices claires et uniformes pour la reconnaissance des acquis et des compétences.

Recommandation 4

Qu'un effort particulier soit mis dans la régionalisation de l'immigration, en prévoyant des plans pluriannuels d'intégration basés sur les besoins de chaque région et des employeurs qui la composent.

Recommandation 5

Que le gouvernement priorise la francisation des immigrants en augmentant les sommes allouées à cet effet et, particulièrement, en améliorant l'accès à ces programmes en région.

Recommandation 6

Que le gouvernement favorise les initiatives de rassemblement et de jumelage interculturels permettant l'échange constructif de compétences et de connaissances.

Recommandation 7

Que le gouvernement se dote de procédures claires afin d'intégrer les jeunes issus de l'immigration au sein de ses instances décisionnelles, et encourage l'émergence et le maintien de programmes de formation et de sensibilisation à la vie démocratique pour les jeunes immigrants.

Recommandation 8

Qu'une importance particulière soit accordée à la sensibilisation à la diversité culturelle dans le programme d'éducation au secondaire.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLARD, Marie. « Le tiers des immigrants allophones en rétention culturelle », *La Presse*, 16 septembre 2013, <http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201309/15/01-4689657-le-tiers-des-immigrants-allophones-en-retention-culturelle.php>.
- ARSENAULT, Julien. « Québec veut adapter l'immigration au marché de l'emploi », *La Presse*, 2 décembre 2015, <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201512/02/01-4927087-quebec-veut-adapter-limmigration-au-marche-de-lemploi.php>.
- ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DE LAVAL INSCRITS AUX CYCLES SUPÉRIEURS (AELIES) (2016). *Enjeux d'intégration des étudiants internationaux à l'Université Laval*, Québec, 29 p. <http://www.aelies.ulaval.ca/images/fiches/documents/memoire-etudiants-internationaux-v-finale.pdf>.
- BEAUDOIN-BÉGIN, Anne-Marie. « Langue française : De l'utopie à la science-fiction », *Ricochet*, 29 janvier 2016, <https://ricochet.media/fr/902/de-lutopie-a-la-science-fiction>.
- BILGE, Sirma (2006). « Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle : défis et enjeux », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 19, n° 1, p. 19-28.
- BOUCHARD, Éric. « Déshabiller Jean pour mieux vêtir John », *La Presse*, 12 janvier 2016, <http://www.lapresse.ca/debats/votre-opinion/201601/11/01-4938674-deshabiller-jean-pour-mieux-vetir-john.php>.
- CÉGEP DE STE-FOY. *Reconnaissance des acquis et compétences*, <http://dfc.cegep-ste-foy.qc.ca/accueil/rac>.
- CONSEIL CANADIEN POUR LA DIVERSITÉ ADMINISTRATIVE (2015). *Le Canada détient une grande promesse comme chef pour la diversité administrative, mais le rythme du changement est trop lent*, 19 novembre 2015, <http://www.marketwired.com/press-release/canada-detient-une-grande-promesse-comme-chef-pour-la-diversite-administrative-mais-2075348.htm>.
- DESLISLE, Gabriel. « Les immigrants boudent les régions », *La Presse*, 4 janvier 2016, <http://www.lapresse.ca/le-nouvelliste/actualites/201601/04/01-4936443-les-immigrants-boudent-les-regions.php>.
- DUTRISAC, Robert. « Les libéraux reprennent la réforme de la loi sur l'immigration », *Le Devoir*, 26 juin 2014, <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/411953/les-liberaux-reprennent-la-reforme-de-la-loi-sur-l-immigration>.
- DUTRISAC, Robert. « Les cours de français boudés par les immigrants », *Le Devoir*, 26 janvier 2016, <http://www.ledevoir.com/non-classe/461188/une-majorite-d-immigrants-qui-ignorent-le-francais-refuse-les-cours-de-l-etat>.
- FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) (2016). *Loi sur l'immigration au Québec*, Québec, 8 p., http://fqm.ca/wp-content/uploads/2016/01/Memoire_PL77_Immigration_2016.pdf.
- FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL. *Prends ta place !*, <http://www.fjim.org/projets/prends-ta-place>.

MACDOUGALL, Andrew, et Michel QU. *Diversité dans les conseils d'administration et les équipes de direction, Prévisions 2015 – Une rétrospective de la saison des procurations 2014 au Canada*, Osler, 7 p.

http://www.osler.com/uploadedFiles/News_and_Resources/Publications/Guides/Planning_for_2015_%E2%80%93_a_2014_Canadian_Proxy_Season_Retrospective/Proxy-2014-Women-On-Boards-in-Canada-FR.pdf.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (2015). *La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble. Plan d'action gouvernemental 2015-2018*, 36 p.

http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/PLN_Radicalisation.pdf

RADIO-CANADA. « Quelques 50 000 immigrants attendus au Québec en 2016 », *ICI Radio-Canada.ca*, 29 octobre 2015, <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/politique/2015/10/29/003-quebec-immigration-cibles-2016-refugies-syriens.shtml>.

RADIO-CANADA. « Gala Bleuets émergents », *ICI Radio-Canada.ca*, 5 octobre 2013, <http://ici.radio-canada.ca/regions/saguenay-lac/2013/10/05/002-gala-bleuets-emergents.shtml>.

RICHER, Jocelyne. « Le Québec va accueillir davantage d'immigrants », *La Presse*, 14 juin 2015, <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201506/14/01-4877955-le-quebec-va-accueillir-davantage-dimmigrants.php>.

SANTERRE, David. « Un faux conseiller en immigration accusé », *La Presse*, 9 février 2012, <http://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/201202/09/01-4494368-un-faux-conseiller-en-immigration-accuse.php>.

SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE (2015). *Ensemble pour les générations futures : Politique québécoise de la jeunesse, Document de consultation*, Québec, 55 p. <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/consultations-jeunesse/documents/consultation-pol-jeune-2015.pdf>.

SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU Canada (2015). *Faire place au changement dans la fonction publique fédérale - Groupe de travail sur la participation des minorités visibles dans la fonction publique fédérale*, http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/tb_852/ecfps02-fra.asp.

SZACKA, Alexandra. « Les escrocs de l'immigration », *Zone Libre*, 17 janvier 2003, <http://ici.radio-canada.ca/actualite/zonelibre/03-01/immigration.html>.